

41 . CARANGIDAE

Marie-Louise BAUCHOT

Corps de forme extrêmement variable, pédoncule caudal mince et souvent caréné. Yeux présentant une paupière adipeuse plus ou moins développée. Petites dents uni- ou plurisériées sur les mâchoires et souvent sur la voûte buccale ; parfois une rangée de grandes canines. Os operculaires lisses. Deux nageoires dorsales, la première avec quatre à neuf épines (incluses et peu visibles chez les adultes de quelques espèces), la deuxième à 1 épine et 18-37 rayons mous. Anale à trois épines, les deux premières détachées en avant de la nageoire, et 15-31 rayons mous. Caudale profondément fourchue. Ecailles petites, parfois difficiles à voir, cycloïdes chez la majorité des espèces, couvrant tout le corps, la majeure partie de la tête et parfois s'étendant sur les nageoires. Chez quelques genres, des écailles de la ligne latérale sont transformées en scutelles épaissies et souvent pointues et épineuses. Il y a 24 à 27 vertèbres (généralement 24).

Cette famille regroupe près de 150 espèces réparties en 25 genres. Poissons essentiellement marins et pélagiques, en majorité grégaires, ils peuplent tous les océans, des régions côtières au grand large. Plusieurs espèces, principalement au stade juvénile, vivent en eaux saumâtres dans les lagunes littorales, les estuaires et remontent même le cours inférieur des fleuves. Sur près de 40 espèces vivant près des côtes ouest africaines, 12 sont connues pour vivre en eaux saumâtres à certaines périodes de leur vie.

CLÉ DES GENRES

- 1 - Ecailles de la partie postérieure de la ligne latérale transformées en scutelles2
- Ligne latérale dépourvue de scutelles7
- 2 - Dernier rayon mou de la dorsale et de l'anale non transformé en pinnule, mais étroitement uni au précédent par une membrane interradiare sur toute sa hauteur ; corps relativement haut, sa hauteur maximale comprise 1,5 à 3,6 fois dans la longueur à la fourche ; chez les adultes, pectorales longues et falciformes, plus longues que la tête3
- Dernier rayon mou de la dorsale et de l'anale transformé en pinnule bien séparée du rayon précédent, et ne lui étant relié que par une membrane interradiare basse ; corps allongé, sa hauteur maximale comprise 3,8 à 5 fois dans la longueur à la fourche ; pectorales relativement courtes, au plus égales à la longueur de la tête.....**Decapterus**
- 3 - Corps nu superficiellement, les écailles minuscules et incluses quand elles existent4
- Petites écailles présentes sur la majeure partie du corps ou sur sa totalité5
- 4 - Pelviennes relativement longues, plus longues que la mâchoire supérieure ; chez les jeunes individus, rayons antérieurs de la dorsale et de l'anale molles longs et filamenteux....
.....**Alectis**
- Pelviennes courtes, leur longueur égale au tiers ou au quart de celle de la mâchoire supérieure ; rayons antérieurs de la dorsale et de l'anale molles jamais filamenteux
.....**Selene**

- 5 - Scutelles de la ligne latérale peu nombreuses (5 à 15) et relativement petites (leur hauteur environ égale à la moitié du diamètre pupillaire) ; lobe supérieur de la caudale plus long que le lobe inférieur **Chloroscombrus**
- Scutelles de la ligne latérale nombreuses (25 à 56) et plus grandes (leur hauteur au moins égale au diamètre pupillaire) ; lobes de la caudale subégaux **6**
- 6 - Carènes paires présentes à la base de la caudale ; dents vomériennes présentes..... **Caranx**
- Pas de carène à la base de la caudale ; pas de dents vomériennes..... **Hemicaranx**
- 7 - Ligne latérale très sinueuse, décrivant une courbe convexe au-dessus des pectorales, concave en arrière ; mâchoire supérieure se terminant au-delà du bord postérieur de l'oeil .
..... **Lichia**
- Ligne latérale non sinueuse, très légèrement convexe au-dessus des pectorales, rectiligne au-delà ; mâchoire supérieure ne dépassant pas le bord postérieur de l'oeil..... **Trachinotus**

KEY TO GENERA

- 1 - Scales of the posterior part of the lateral line with scutes **2**
- Lateral line without scutes..... **7**
- 2 - The last ray of the dorsal and anal fins are not transformed into finlet, but are closely joined by a membrane ; the body is rather high, depth 1.5 to 3.6 times in the fork length ; pectoral fin in adults long and falciform, longer than the head **3**
- The last ray of the dorsal and anal fins are transformed into finlet, are well separated from each other and only connected by a low membrane ; body elongated, maximum depth 3.8 to 5 times in the fork length pectoral fins rather short, at most, equal to the length of the head **Decapterus**
- 3 - Body superficially naked, the scales, when they exist, are very small and occluded..... **4**
- Small scales on most or all the body..... **5**
- 4 - Ventral fins rather long, longer than the upper jaw ; the young fishes have anterior soft rays of the dorsal and anal fins long and filamentous **Alectis**
- Ventral fins short, their length equal to a third or a fourth of the length of the upper jaw ; anterior soft rays of the dorsal and anal fins never filamentous **Selene**
- 5 - Scutes of the lateral line few (5 to 15) and rather small (their depth equal to half of the pupillary diameter) ; the upper lobe of the caudal fin longer than the lower one..... **Chloroscombrus**
- Scutes of the lateral line numerous (25 to 56) and larger (their depth at least equal to half of the pupillary diameter) ; lobes of the caudal fin subequal..... **6**
- 6 - Paired keels are present at the base of the caudal fin ; vomerine teeth present **Caranx**
- No keel at the base of the caudal fin ; no vomerine teeth..... **Hemicaranx**
- 7 - Lateral line very sinuous, forming a convex curve above the pectoral fin and a concave curve behind ; upper jaw extends beyond the posterior border of the eye **Lichia**
- Lateral line not sinuous, slightly convex above the pectoral fin, straight after ; upper jaw does not extend beyond the posterior border of the eye..... **Trachinotus**

Genre **DECAPTERUS** Bleeker, 1851

Corps allongé et légèrement comprimé. Présence d'un rayon transformé en pinnule en arrière du dernier rayon mou de la dorsale et de l'anale et de scutelles bien développées sur la partie rectiligne de la ligne latérale. Ce genre regroupe au moins neuf espèces dont cinq vivent sur les côtes ouest africaines.

Remarque : la particularité des pinnules dorsale et anale réunies par une membrane basse au rayon qui les précède, et non complètement séparées, a fait ranger *Decapterus rhonchus* dans le genre *Caranx* par plusieurs auteurs. Cette espèce devrait probablement être placée dans un genre nouveau monotypique.

Decapterus rhonchus (Geoffroy Saint-Hilaire, 1817) (fig. 41.1)

Caranx rhonchus Geoffroy Saint-Hilaire, 1817.

Description : corps allongé (sa hauteur contenue 3,8 à 4,4 fois dans la longueur à la fourche) et légèrement comprimé. Yeux avec une paupière adipeuse bien développée sur sa partie postérieure. Branchiospines : 14-18 supérieures, 36-40 inférieures sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales bien séparées, la première à huit épines, la seconde à une épine et 28-32 rayons mous ; anale à deux épines séparées, suivies d'une épine et 25-28 rayons mous ; dernier rayon de la dorsale et de l'anale consistant en une pinnule partiellement séparée, reliée au rayon précédent par une membrane interradiare basse ; pectorales courtes (contenues 1,0 à 1,2 fois dans la longueur de la tête). Ecailles petites et cycloïdes ; partie courbe de la ligne latérale à 45-55 écailles et 0-3 scutelles ; partie rectiligne à 0-8 écailles et 24-32 scutelles. Taille maximale observée : 600 mm LT.

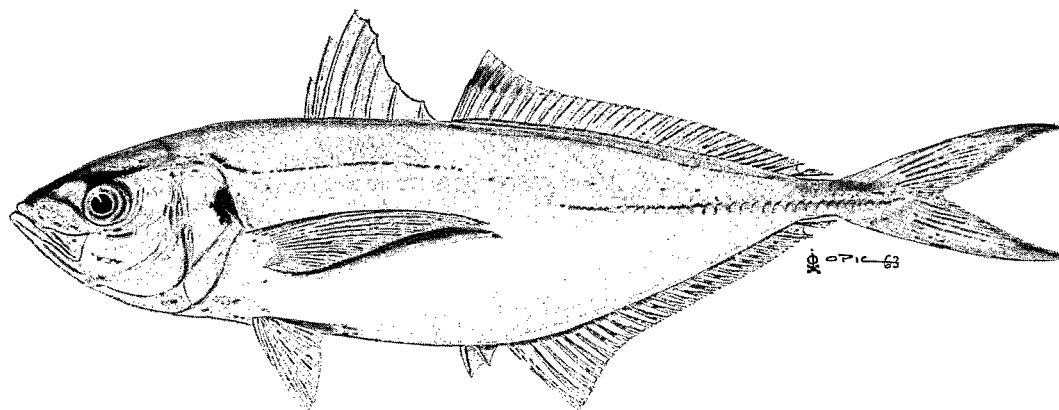


Figure 41.1 - *Decapterus rhonchus* (d'après Séret & Opic, 1981).

Coloration : brunâtre à olive sur le dos et olive clair à blanchâtre sur les flancs ; parfois une étroite bande jaunâtre allant de la tête à la base de la caudale ; tache noire sur le bord supérieur de l'opercule ; lobe de la seconde dorsale avec une plage noire étroitement bordée de pâle sur son bord distal.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, du Maroc au sud de l'Angola ; également en Méditerranée. Espèce vivant en mer, de la surface jusqu'à près de 200 m de profondeur, mais pouvant pénétrer en eaux saumâtres, lagunes et estuaires.

Genre **ALECTIS** Rafinesque, 1815

Corps nu superficiellement ; opercule sans écailles. Scutelles de la ligne latérale très faiblement développées. Epines dorsales courtes, incluses dans la peau chez l'adulte. Rayons antérieurs des nageoires dorsale et anale molles, longs et filamenteux chez les jeunes. Pelviennes bien développées, leur longueur égale ou supérieure à celle de la mâchoire supérieure. Vertèbres 10 + 16. Ce genre regroupe trois espèces dont deux vivent sur les côtes ouest africaines, mais une seule est connue pour pénétrer en eaux saumâtres.

Alectis alexandrinus (Geoffroy Saint-Hilaire, 1817) (fig. 41.2)

Gallus alexandrinus Geoffroy Saint-Hilaire, 1817.
Hynnys goreensis Cuvier, 1833.

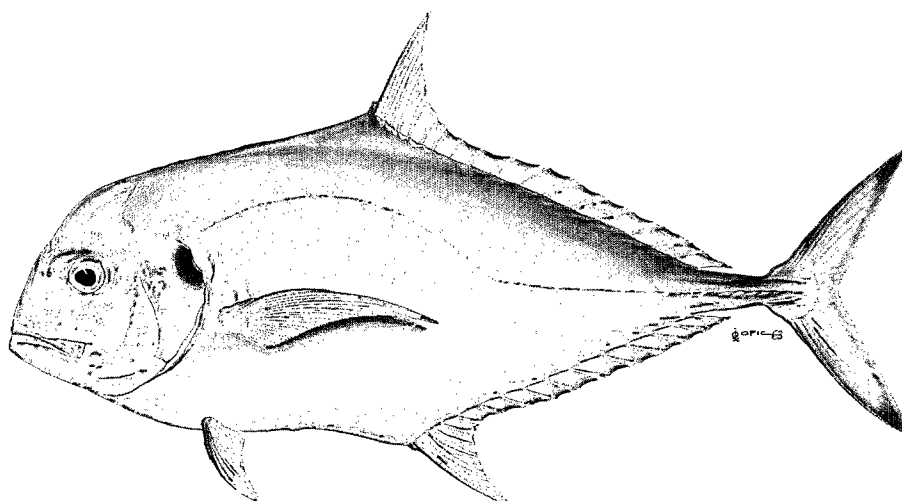


Figure 41.2 - *Alectis alexandrinus* (d'après Séret & Opic, 1981).

Description : corps haut et très comprimé, devenant plus allongé au cours de la croissance (hauteur contenue environ 1,3 à 1,8 fois dans la longueur à la fourche) ; profil dorsal abrupt. Bouche grande, l'extrémité de la mâchoire supérieure se terminant au-dessous de la moitié antérieure de l'oeil ; 7-11 branchiospines supérieures, 25-28 inférieures sur le premier arc branchial. Nageoire dorsale à 7 épines (se résorbant et non apparentes à partir de 150 mm environ de longueur à la fourche), suivies d'une épine et de 20-22 rayons mous ; anale à 2 épines (se résorbant et non apparentes dès les petites tailles) suivies d'une épine et de 18-20 rayons mous ; les premiers rayons mous de la dorsale et de l'anale extrêmement longs et filamenteux chez les jeunes, se résorbant et moins allongés chez les adultes ; pectorales falciformes, plus longues que la tête ; pelviennes allongées chez les jeunes. Écailles très petites et cycloïdes, difficilement visibles, absentes sur certaines parties de la tête et du corps ; ligne latérale à 4-20 scutelles sur sa partie rectiligne ; carènes bilatérales paires présentes à la base de la caudale. Taille maximale observée : 850 mm LT.

Coloration : argentée avec une légère teinte bleuâtre métallique sur le tiers supérieur du corps et de la tête ; juvéniles avec cinq barres transversales sombres sur le corps.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, du Maroc à l'Angola, et également en Méditerranée. Les adultes sont de puissants nageurs qui vivent en solitaires près du fond, au moins jusqu'à 50 m de profondeur ; les jeunes pélagiques se laissent dériver et pénètrent parfois dans les eaux saumâtres.

Genre **SELENE** Lacépède, 1802

Épines dorsales courtes et non reliées par une membrane. Rayons antérieurs des nageoires dorsale et anale molles jamais filamenteux. Pelviennes courtes (excepté chez les très jeunes individus) leur longueur égale environ au tiers de celle de la mâchoire supérieure. Corps superficiellement nu, opercule sans écailles. Scutelles de la ligne latérale très faiblement développées. Ce genre regroupe sept espèces dont une seule vit sur les côtes ouest africaines.

Selene dorsalis (Gill, 1863) (fig. 41.3)

Vomer dorsalis Gill, 1863.

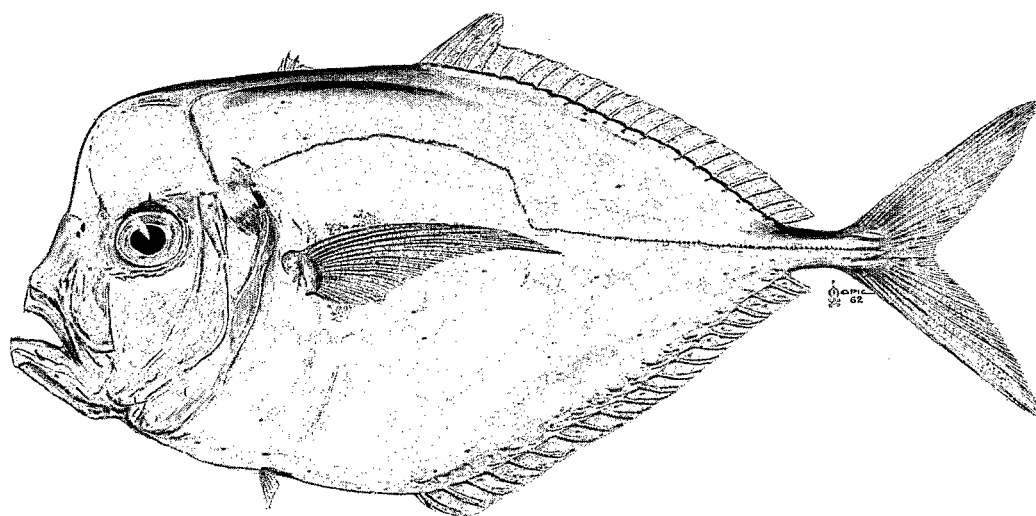


Figure 41.3 - *Selene dorsalis* (d'après Séret & Opic, 1981).

Description : corps court, élevé (sa hauteur contenue 1,7 à 2,3 fois dans la longueur à la fourche) et très comprimé. Tête à profil caractéristique, à front bossu puis incliné brusquement jusqu'à la bouche et légèrement concave au niveau des yeux. Mâchoire inférieure proéminente. Branchiospines nombreuses : 38 à 43 dont 8 ou 9 supérieures. Deux nageoires dorsales, la première à 8 épines très courtes chez les adultes, la deuxième à 1 épine et 23 ou 24 rayons mous. Anale à 2 épines antérieures isolées, régressées chez l'adulte, et 1 épine et 18-20 rayons mous. Le lobe antérieur des dorsale et anale molles peu ou pas marqué. Pelviennes très courtes, voire rudimentaires. Écailles cycloïdes minuscules, incluses dans la peau sur tout le corps à l'exception de la poitrine. Ligne latérale nettement arquée au-dessus des pectorales avec quelques faibles scutelles sur la partie rectiligne postérieure. Deux carènes latérales à la base de la caudale. Taille maximale observée : 400 mm LT.

Coloration : entièrement argenté avec des reflets bleutés plus prononcés sur la moitié dorsale ; une tache noirâtre à l'angle supérieur de l'opercule. Chez les jeunes, une autre tache noirâtre sur les flancs, au point d'inflexion de la ligne latérale. Nageoires hyalines.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, du Sénégal à la Namibie. Espèce grégaire des eaux côtières, vivant généralement près du fond jusqu'à environ 60 m ; elle pénètre occasionnellement en lagunes, surtout au stade juvénile, ainsi que dans les estuaires.

Genre **CHLOROSCOMBRUS** Girard, 1859

Profil ventral du corps très convexe. Petites écailles présentes sur la majeure partie du corps. Quelques scutelles faiblement développées sur la partie postérieure de la ligne latérale, au niveau du pédoncule caudal. Lobe supérieur de la caudale plus long que l'inférieur. Ce genre comprend deux espèces dont une vit sur les deux côtés de l'Atlantique.

Chloroscombrus chrysurus (Linné, 1766) (fig. 41.4)

Scomber chrysurus Linné, 1766.

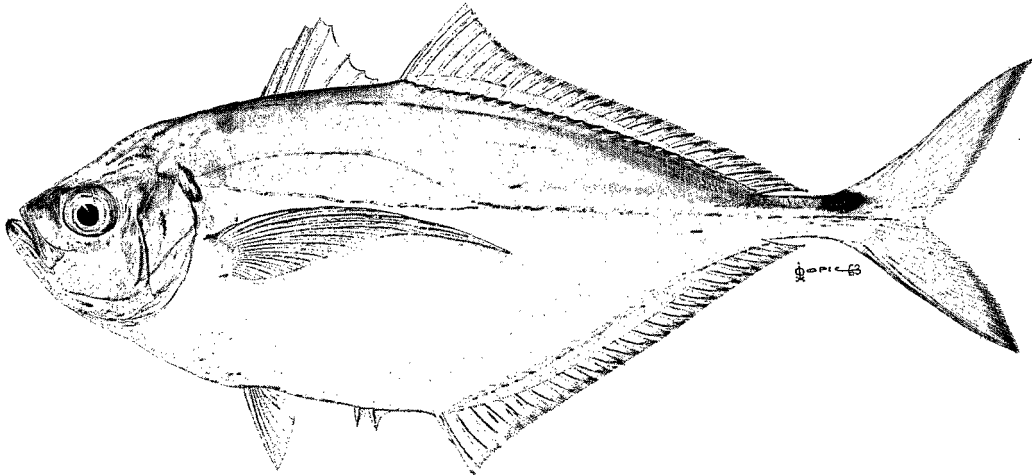


Figure 41.4 - *Chloroscombrus chrysurus* (d'après Séret & Opic, 1981).

Description : corps comprimé, élevé (sa hauteur contenue 2,3 à 2,8 fois dans la longueur à la fourche), à profil ventral nettement plus convexe que le dorsal. Museau très court, à pointe obtuse, mâchoire supérieure atteignant presque en arrière le niveau du bord antérieur de l'oeil. Branchiospines : 9-12 supérieures, 30-37 inférieures sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales, la première à 8 épines, la deuxième à une épine et 25-28 rayons mous. Anale à 2 épines isolées, suivies d'une épine et 25-28 rayons mous. Lobe supérieur de la caudale plus long que le lobe inférieur. Ecailles petites et cycloïdes sur la majeure partie du corps, poitrine comprise. Cinq à 15 faibles scutelles sur la partie postérieure de la ligne latérale, au niveau du pédoncule caudal qui ne présente pas de carènes bilatérales. Taille maximale observée : 650 mm LT.

Coloration : dos verdâtre ou bleuâtre, flancs blanc argenté. Une tache sombre en forme de selle sur le pédoncule caudal, en avant de la caudale, et une autre à l'angle supérieur de l'opercule.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, de la Mauritanie à la Namibie ; également dans l'Atlantique ouest, du Massachussets à l'Uruguay, et dans l'est Pacifique de la Californie au Pérou. Cette espèce marine pélagique et littorale est très fréquente dans les lagunes côtières et les zones estuariennes.

Genre **CARANX** Lacépède, 1801

Corps en majorité écailleux. Des scutelles nombreuses et bien développées sur la partie rectiligne de la ligne latérale. Dents vomériennes présentes. Sur la mâchoire supérieure une rangée externe de canines fortes à modérées et une bande interne de petites dents ; mâchoire inférieure avec une seule rangée ou une étroite bande de petites dents.

Ce genre regroupe 13 espèces dont cinq vivent sur les côtes ouest africaines ; trois sont connues pour pénétrer en eaux saumâtres et douces.

CLÉ DES ESPÈCES

- 1 - 23-37 scutelles sur la ligne latérale ; 3-8 branchiospines supérieures et 15-21 inférieures sur le 1er arc branchial ; sur la poitrine, une plage écailleuse en avant des pelviennes (fig. 41.5).....**C. hippos**
- 46-56 scutelles sur la ligne latérale ; 10-14 branchiospines supérieures et 25-29 inférieures sur le 1er arc branchial ; poitrine entièrement nue.....**2**

- 2 - Lobe antérieur des dorsale et anale molles très développé, falciforme, plus élevé que la longueur de la tête.....**C. senegallus**
- Lobe antérieur des dorsale et anale molles modérément développé, moins élevé que la longueur de la tête.....**C. crysos**

KEY TO SPECIES

- 1 - 23 to 37 scutes on the lateral line ; 3 to 8 upper gill rakers and 15 to 21 lower ones on the first arch ; chest scales in front of ventral fins (fig. 41.5) **C. hippos**
- 46 to 56 scutes on the lateral line ; 10 to 14 upper and 25 to 29 lower gill rakers on the first arch ; chest completely naked..... **2**

- 2 - Anterior lobe of the soft dorsal and anal fins well developed, falciform and higher than the length of the head..... **C. senegallus**
- Anterior lobe of the soft dorsal and anal fins normally developed, less high than the length of the head..... **C. crysos**

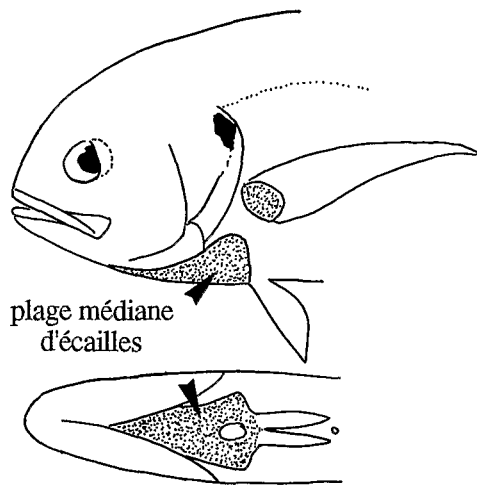


Figure 41.5 - Présence d'une plage écailleuse sur la poitrine (*Caranx hippos*) (modifié d'après Smith-Vaniz & Berry, 1981).

Caranx hippos (Linné, 1766)
(fig. 41.6)

Scomber hippos Linné, 1766.
Caranx carangus (Bloch, 1793).

Description : corps allongé (hauteur contenue environ 2,8 à 3,2 fois dans la longueur à la fourche) et modérément comprimé. Museau court ; yeux avec une paupière adipeuse bien développée ; chez les adultes, extrémité de la mâchoire supérieure se prolongeant jusqu'à l'aplomb du bord postérieur de l'oeil ou au-delà. Branchiospines : 3-6 supérieures, 15-21 inférieures sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales, la première à 8 épines, la seconde à une épine et 19-22 rayons mous ; anale à deux épines suivies d'une épine et 16-18 rayons mous ; lobe de la dorsale plus court que la longueur de la tête ; pectorales falciformes, plus longues que la tête. Écailles petites et cycloïdes ; poitrine nue sauf une petite plage médiane d'écailles en avant des pelviennes ; partie postérieure (rectiligne) de la ligne latérale avec 23-37 scutelles ; carènes caudales bilatérales présentes. Taille maximale observée : 1010 mm LT.

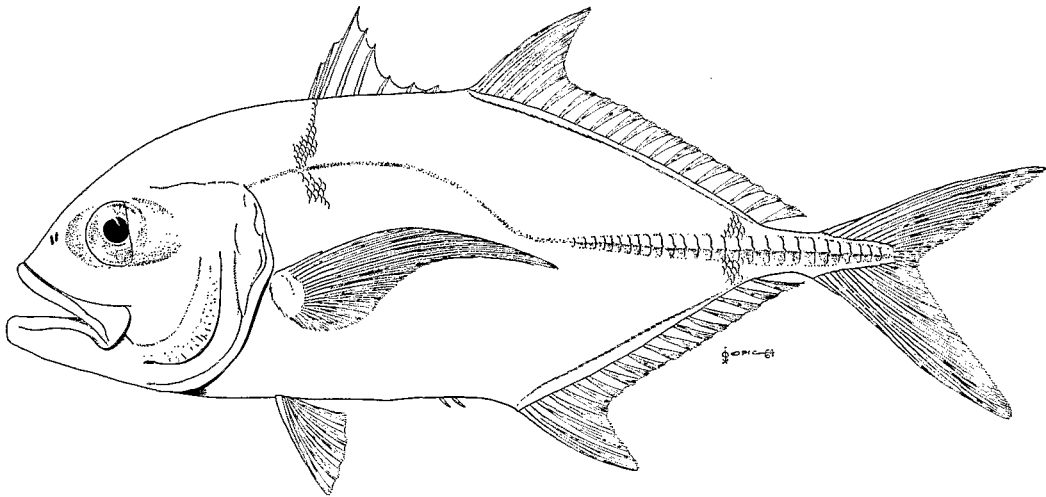


Figure 41.6 - *Caranx hippos* (d'après Séret & Opic, 1981).

Coloration : corps verdâtre à bleuâtre ou noir bleuâtre sur le dos et blanc argenté à jaunâtre ou doré sur les flancs ; chez les adultes une tache noire sur les pectorales ; juvéniles avec environ cinq barres transversales sombres sur le corps.

Distribution : côtes ouest africaines, du Maroc au sud de l'Angola ; également en Méditerranée occidentale et dans l'Atlantique ouest, de la Nouvelle Ecosse à l'Uruguay. Cette espèce grégaire vit depuis les côtes, où elle est commune sur les à-plats peu profonds, jusqu'au large, à 350 m de profondeur pour les plus grands individus souvent solitaires. On la rencontre souvent dans les eaux saumâtres et elle peut même, au stade juvénile, entrer dans les lagunes et remonter le cours inférieur des fleuves.

Caranx senegallus Cuvier, 1833
(fig. 41.7)

Caranx africanus Steindachner, 1884 (voir Fowler, 1936).

Description : corps allongé (hauteur contenue environ 2,4 à 3,2 fois dans la longueur à la fourche). Tête ogivale, museau légèrement pointu, extrémité de la mâchoire supérieure s'étendant jusqu'à l'aplomb du milieu de l'oeil. Branchiospines : 11-13 supérieures, 27-29 inférieures sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales, la

première à huit épines, la seconde à une épine et 20-21 rayons mous ; anale à deux épines suivies d'une épine et 17 ou 18 rayons mous. Lobe des dorsale et anale molles plus long que la longueur de la tête. Pectorales falciformes plus longues que la tête. Ecaillés petites et cycloïdes ; poitrine entièrement nue. Partie postérieure (rectiligne) de la ligne latérale avec 40 à 45 scutelles. Carènes caudales bilatérales présentes. Taille maximale observée : 500 mm LT.

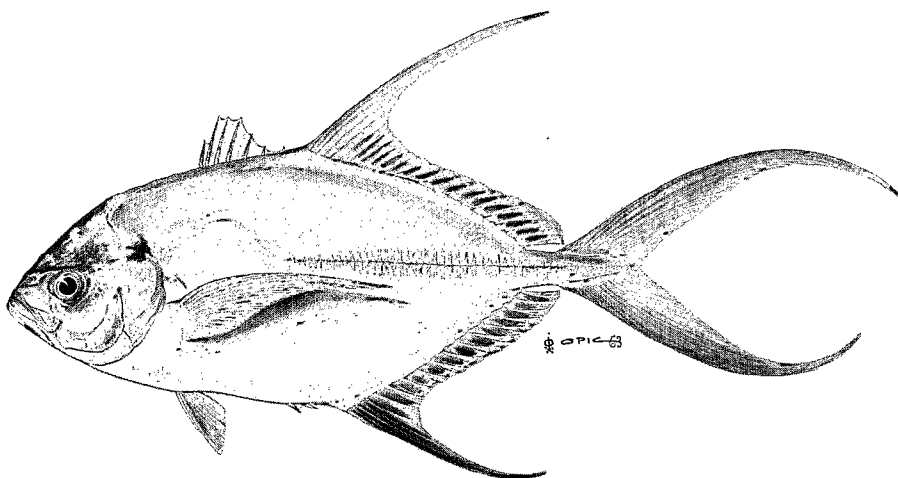


Figure 41.7 - *Caranx senegallus* (d'après Séret & Opic, 1981).

Coloration : gris bleuâtre sur le dos, blanc argenté à jaunâtre sur les flancs et le ventre. Chez les adultes, nageoires verticales grises, les autres incolores ; chez les jeunes, caudale et anale jaunâtres.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, de la Mauritanie au sud de l'Angola. Espèce pélagique côtière pouvant pénétrer dans les estuaires et les lagunes.

Caranx crysos (Mitchill, 1815)
(fig. 41.8)

Scomber crysos Mitchill, 1815.

Caranx fusus Geoffroy Saint-Hilaire, 1817 (voir Tortonese, 1961).

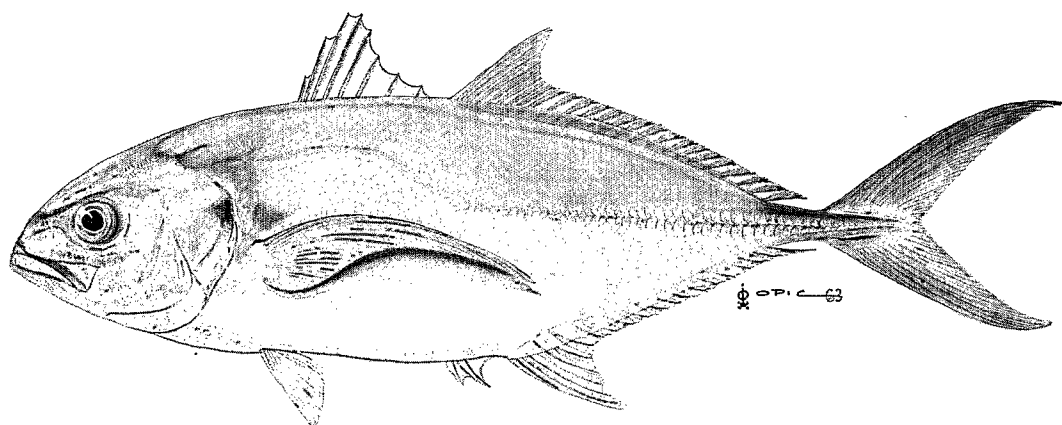


Figure 41.8 - *Caranx crysos* (d'après Séret & Opic, 1981).

Description : corps allongé (hauteur contenue environ 3,2 à 3,5 fois dans la longueur à la fourche) et modérément comprimé. Museau légèrement arrondi ; extrémité de la mâchoire supérieure s'étendant jusqu'à l'aplomb du milieu de l'oeil. Branchiospines : 10-14 supérieures, 25-28 inférieures sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales, la première à huit épines, la seconde à une épine et 22-25 rayons mous ; anale à deux épines suivies d'une épine et de 19-21 rayons mous ; lobe de la dorsale plus court que la longueur de la tête ; pectorales falciformes, plus longues que la tête. Ecailles petites et cycloïdes ; poitrine complètement nue. Partie postérieure (rectiligne) de la ligne latérale à 46-56 scutelles ; carènes caudales bilatérales présentes. Taille maximale observée : 550 mm LT.

Coloration : corps olive clair à vert bleuâtre foncé sur le dos, gris argenté à doré sur les flancs ; juvéniles avec environ sept barres transversales sombres sur le corps.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, du Sénégal à l'Angola ; également en Méditerranée et dans l'ouest Atlantique de la Nouvelle Ecosse au Brésil. Espèce grégaire, pélagique, vivant dans les eaux saumâtres côtières et jusqu'à 100 m au moins de profondeur. Les jeunes pénètrent souvent dans les lagunes et les estuaires.

Genre **HEMICARANX** Bleeker, 1862

Ecailles présentes sur le corps à l'exception de la poitrine ; scutelles bien développées sur la ligne latérale. Pas de carènes bilatérales sur le pédoncule caudal. Dents vomériennes absentes. Ce genre regroupe deux espèces dont une vit sur les côtes ouest africaines.

Hemicaranx bicolor (Günther, 1860) (fig. 41.9)

Caranx bicolor Günther, 1860.

Hemicaranx marginatus Bleeker, 1862 (voir Cadenat, 1960).

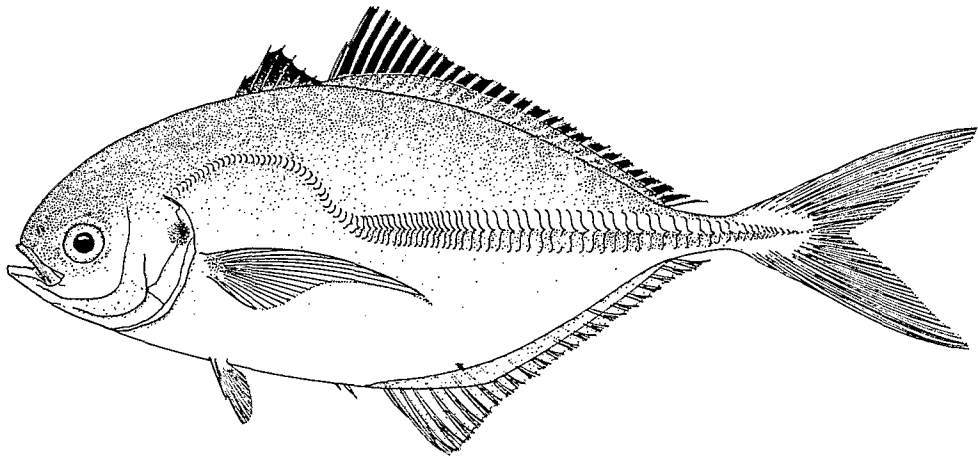


Figure 41.9 - *Hemicharanx bicolor* (d'après Smith-Vaniz & Berry, 1981).

Description : corps allongé (hauteur contenue 2,4 à 3,1 fois dans la longueur à la fourche) et fortement comprimé. Museau court et arrondi. Yeux de petite taille. Bouche petite, le maxillaire atteignant en arrière le niveau du bord antérieur de l'oeil. Dents présentes sur les mâchoires, absentes sur le vomer. Branchiospines nombreuses : 8-10 supérieures, 19-32 inférieures sur le premier arc branchial. Première dorsale à sept épines, deuxième dorsale à une épine et 24-28 rayons mous. Anale à deux épines isolées, suivies d'une épine et de 21-24 rayons mous. Petites écailles cycloïdes, absentes sur la poitrine. Ligne latérale fortement arquée au-dessus de la moitié antérieure des

pectorales, sa partie rectiligne avec 41 à 43 scutelles. Pédoncule caudal très étroit, sans carènes latérales de part et d'autre des dernières scutelles. Taille maximale observée : 700 mm LT.

Coloration : vert bleuâtre sur le dos, argentée sur les flancs. Une tache noire au bord supérieur de l'opercule. Dorsale et lobe supérieur de la caudale largement bordés de noir, les autres nageoires claires. Les jeunes présentent quatre ou cinq bandes transversales sombres sur le dos et les flancs.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, de la Sierra Leone à l'Angola. Espèce essentiellement côtière, capable de pénétrer en eaux saumâtres. Les jeunes sont connus pour vivre en association avec des méduses.

Genre **LICHIA** Cuvier, 1817

Ligne latérale très sinueuse et dépourvue de scutelles. Mâchoire supérieure atteignant au moins le niveau du bord postérieur de l'oeil. Pectorales courtes, leur longueur inférieure à celle de la tête. Genre monotypique.

Lichia amia (Linné, 1758) (fig. 41.10)

Scomber amia Linné, 1758.
Hypacantus amia Fowler, 1936.

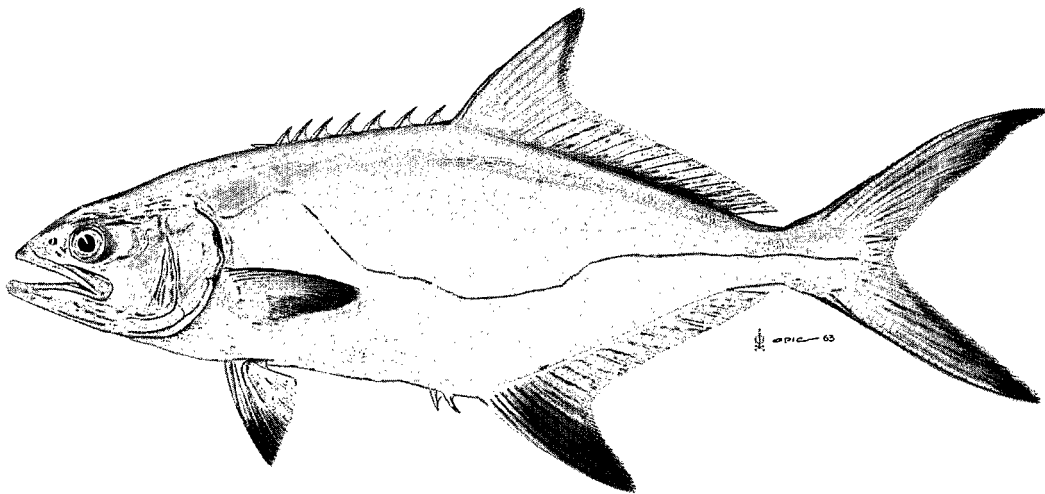


Figure 41.10 - *Lichia amia* (d'après Séret & Opic, 1981).

Description : corps allongé, de hauteur modérée, comprimé ; profil dorsal de la tête presque rectiligne, se terminant par un museau aigu ; yeux relativement petits ; mâchoire supérieure étroite et arrondie à l'extrémité postérieure, se terminant à l'aplomb du bord postérieur de l'oeil ou au-delà. Branchiospines (rudiments compris) : 2-5 supérieures, 7-11 inférieures sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales, la première à sept épines, reliées par une membrane à leur base seulement, la seconde à une épine et 19-21 rayons mous ; anale à deux épines séparées du reste de la nageoire, suivies d'une épine et 17-21 rayons mous ; pectorales courtes, contenues 1,5 à 1,8 fois dans la longueur de la tête. Ecailles petites, de forme ovale à fortement lancéolée sur la poitrine et partiellement incluses. Ligne latérale très irrégulière et sinueuse, décrivant une courbe convexe au-dessus et concave en arrière des pectorales ; pas de scutelles. Taille maximale observée : 2000 mm LT.

Coloration : dos brun, flancs blanc argenté au-dessous de la ligne latérale ; nageoires brun pâle, lobe de la dorsale et de l'anale noir à l'extrémité. Juvéniles (jusqu'à 12 cm au moins de longueur à la fourche) avec des bandes noir brunâtre sur les flancs.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, du Maroc à l'Angola. Egalement plus au nord jusqu'au golfe de Gascogne et en Méditerranée, et dans l'Océan Indien le long des côtes africaines jusqu'à Delagoa Bay. C'est une espèce marine pélagique côtière, vivant dans les eaux de surface jusque vers 50 m de profondeur. Les juvéniles pénètrent souvent dans les estuaires.

Genre **TRACHINOTUS** Lacépède, 1801

Ligne latérale non sinueuse et dépourvue de scutelles. Mâchoire supérieure courte ne dépassant pas le bord postérieur de l'oeil. Pectorales courtes. Dorsale à six épines. Ce genre regroupe au moins 19 espèces dont quatre vivent sur les côtes ouest africaines, parmi lesquelles trois sont connues pour fréquenter les eaux saumâtres et douces.

CLÉ DES ESPÈCES

- 1 - Pas de taches ou de marques distinctives sur le corps ***T. teraia***
 - Des taches noirâtres le long de la ligne latérale **2**
- 2 - Corps allongé ; 3 à 5 taches noires sur la moitié antérieure de la ligne latérale ; lobe de la dorsale et de l'anale molles peu développé ; 22-32 branchiospines inférieures sur le 1er arc branchial ***T. ovatus***
 - Corps élevé, losangique ; 4-6 taches noires réparties tout le long de la ligne latérale ; lobe de la dorsale et de l'anale molles très allongé, falciforme ; 11-13 branchiospines inférieures sur le 1er arc branchial ***T. goreensis***

KEY TO SPECIES

- 1 - No distinct spots on the body ***T. teraia***
 - Dark spots along the lateral line **2**
- 2 - Body elongated ; 3 to 5 black spots along the anterior part of the lateral line ; lobe of the soft dorsal and anal fins slightly developed ; 22 to 32 gill rakers on the lower part of the first branchial arch ***T. ovatus***
 - Body high and lozenge-shaped ; 4 to 6 black spots along the lateral line ; lobe of the soft dorsal and anal fins very elongated and falciform ; 11 to 13 gill rakers on the lower part of the first branchial arch ***T. goreensis***

Trachinotus teraia Cuvier, 1832

(fig. 41.11)

Description : corps court et élevé (sa hauteur contenue 1,8 à 2,5 fois dans la longueur à la fourche). Museau arrondi, bouche petite, le maxillaire atteignant le niveau du bord postérieur de la pupille. Cinq à 7 branchiospines supérieures, 9 à 13 inférieures (rudiments compris) sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales, la première à six épines, la seconde à une épine et 19-21 rayons mous. Anale à deux épines courtes, séparées du reste de la nageoire, suivies d'une épine et 16-18 rayons mous. Lobe de la dorsale et de l'anale molles plus court que la tête.

Pectorales courtes. Ecailles petites, cycloïdes et partiellement incluses. Ligne latérale très légèrement arquée au-dessus des pectorales, sans scutelles. Taille maximale observée : 610 mm LF, 680 mm LT.

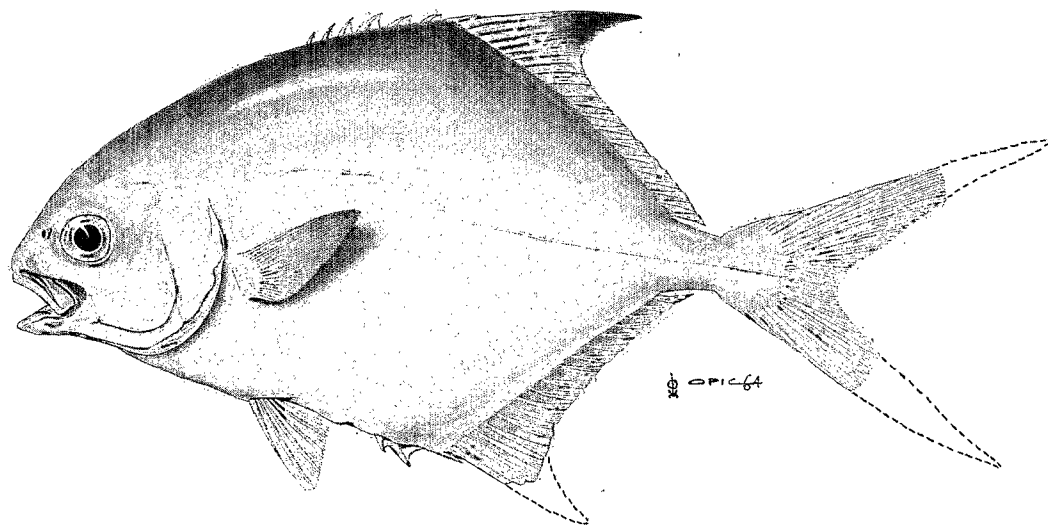


Figure 41.11 - *Trachinotus teraia* (d'après Séret & Opic, 1981).

Coloration : dos gris bleuâtre ou verdâtre, flancs argentés sans marques distinctives. Nageoires sombres ; lobes de la dorsale, de l'anale et de la caudale plus foncés à noir.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, du Cap Vert au Gabon. Cette espèce marine côtière pénètre souvent dans les estuaires et remonte assez loin le cours inférieur des fleuves.

Trachinotus ovatus (Linné, 1758)
(fig. 41.12)

Gasterosteus ovatus Linné, 1758.

Lichia glauca auct (voir Fowler, 1936).

Caesiomorus glaucus auct.

Description : corps modérément allongé (sa hauteur contenue 2,6 à 3,5 fois dans la longueur à la fourche) et comprimé. Mâchoire supérieure très étroite à l'extrémité et s'étendant seulement jusqu'au tiers antérieur de l'oeil. 10-19 branchiospines supérieures, 22-32 inférieures, rudiments compris, sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales, la première à six épines, la seconde à une épine et 23-27 rayons mous ; anale à deux courtes épines séparées du reste de la nageoire, suivies d'une épine et de 22-25 rayons mous ; lobe de la seconde dorsale plus court que la tête ; pectorales plus courtes que la tête. Ecailles petites, cycloïdes et partiellement incluses. Ligne latérale très légèrement arquée au-dessus des pectorales puis rectiligne et sans scutelles. Taille maximale observée : 700 mm LT.

Coloration : dos gris verdâtre ; flancs argentés ; trois à cinq taches sombres allongées verticalement sur la moitié antérieure de la ligne latérale ; extrémité distale des lobes de la dorsale et de l'anale et pointes de la caudale noires.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, du Maroc à l'Angola, également plus au nord jusqu'au Golfe de Gascogne et en Méditerranée. Cette espèce marine vit généralement en bancs dans la zone des brisants et le long des

plages de sable ainsi que sur des fonds détritiques et vaseux de 50 à 200 m ; elle pénètre occasionnellement dans les lagunes et les estuaires.

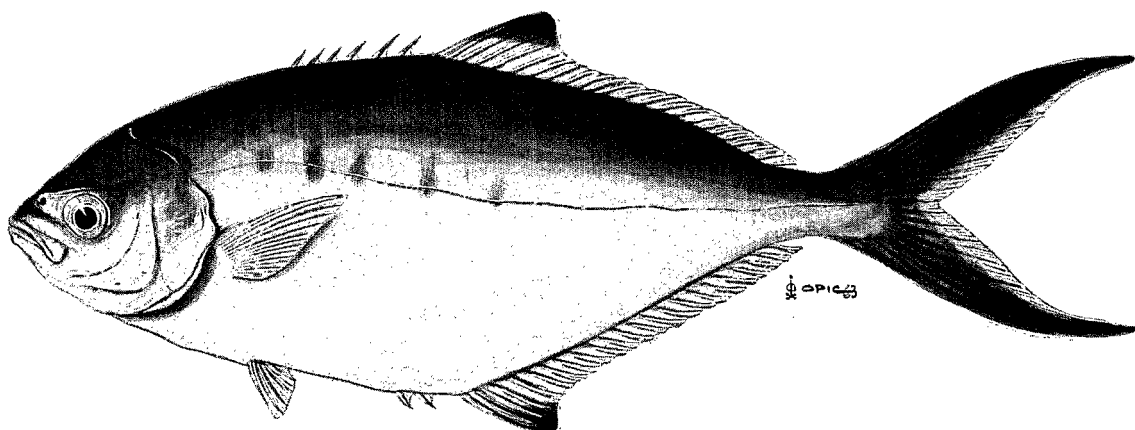


Figure 41.12 - *Trachinotus ovatus* (d'après Séret & Opic, 1981).

Trachinotus goreensis Cuvier, 1832
(fig. 41.13)

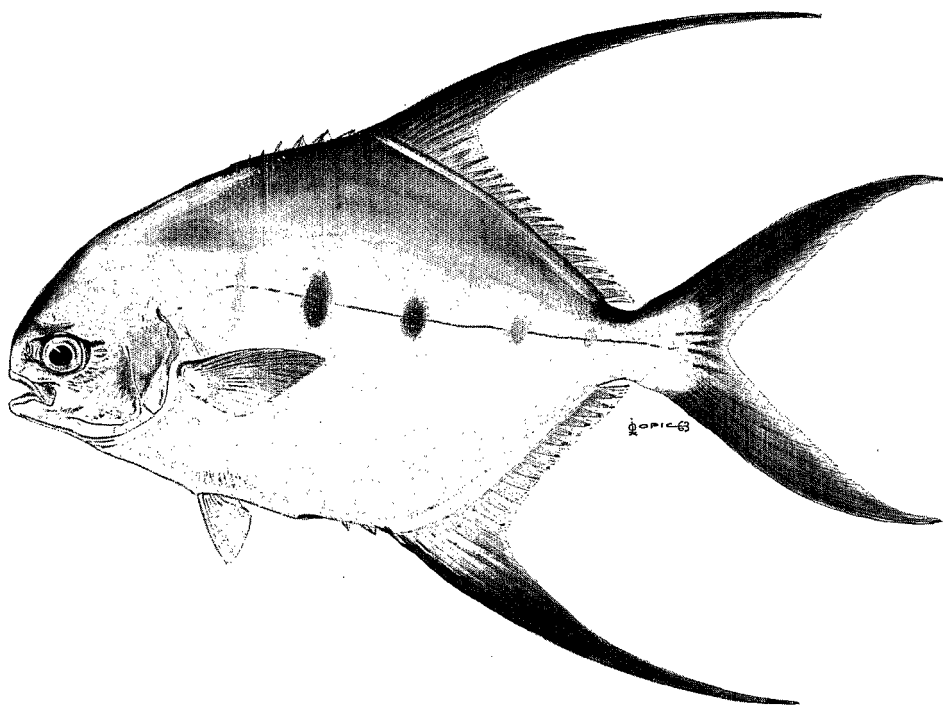


Figure 41.13 - *Trachinotus goreensis* (d'après Séret & Opic, 1981).

Description : corps court et élevé (sa hauteur contenue 1,8 à 2,6 fois dans la longueur à la fourche), très comprimé. Front busqué, museau arrondi ; mâchoire supérieure s'étendant presque jusqu'au niveau du bord postérieur de l'oeil. 6-8 branchiospines supérieures, 11-13 inférieures (rudiments compris) sur le premier arc branchial. Deux nageoires dorsales, la première à six épines, la seconde à une épine et 20-23 rayons mous. Anale à deux épines courtes, séparées du reste de la nageoire, suivies d'une épine et 18-21 rayons mous. Lobe de la dorsale et de l'anale molles très développé, falciforme et plus long que la tête chez les individus de plus de 10 cm. Pectorales plus courtes que la tête. Ecailles petites, cycloïdes, et partiellement incluses. Ligne latérale à peine arquée au-dessus des pectorales et sans scutelles. Taille maximale observée : 600 mm LT (peut-être 1000 mm).

Coloration : dos verdâtre, flancs argentés. Quatre à six, généralement cinq taches foncées régulièrement espacées sur la ligne latérale, la première en forme de trait vertical, les autres ovales à arrondies et de plus en plus petites vers la queue. Lobe de la dorsale et de l'anale sombre ; caudale sombre à bord distal clair. Chez les jeunes de moins de 100 mm, les taches latérales sont absentes ou très peu apparentes.

Distribution : côtes occidentales d'Afrique, du Sénégal à l'estuaire du Zaïre. Espèce marine côtière jusqu'à 100 m de profondeur, pénètre fréquemment dans les estuaires et remonte le cours inférieur des fleuves.

RÉFÉRENCES concernant les CARANGIDAE

- SMITH-VANIZ (W.F.) & BERRY (F.H.), 1981. - Carangidae. In Fisher (W.), Bianchi (G.) & Scott (W.B.) (Eds), FAO species identification sheets for fishery purposes. Eastern Central Atlantic ; fishing areas 34, 37 (in part), 81 p.
- TREBAOL (L.), 1991. - Biologies et potentialités aquacoles du Carangidae *Trachinotus teraia* (Cuvier & Valenciennes, 1832) en milieu lagunaire ivoirien. Coll. Etudes et Thèses, ORSTOM, 314 p.